Réunion du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne

Le 26 juillet 2016
18h30
Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, Jean Hébert, procède à l'ouverture de la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et aux invité(e)s. Il y a 11 personnes du public.

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Marc Cloutier, conseiller
Marc Goguen, conseiller
Harold McGrath, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire-trésorière
Janie Bastarache, assistante (emploi étudiant 2016)

Absent : Roger Després, maire-adjoint

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AJOUTS AUX AFFAIRES NOUVELLES

2016-055

Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Marc Cloutier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 JUIN 2016

2016-056

Il fut proposé par Marc Goguen, appuyé de Harold McGrath, que le procès-verbal de la réunion du 28 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7. PRÉSENTATION PUBLIQUE

8. CORRESPONDANCE

-Reçu le rapport de la GRC pour l'année 2015.

9. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

a) Jean Hébert – maire

-Le 14 juillet, Jean a assisté à une réunion de la CSRK. On y parlait de la création et du mandat des commissions de services régionaux. La CSRK a été créée en 2013 et est composée de 6 municipalités, comprenant Cocagne qui est une communauté rurale, et de 20 DSL. Le but : aménagement du territoire et déchets solides. On partage les coûts des services comme permis de construction, inspection, aménagement, etc. Les commissions doivent avoir une planification régionale. On parle aussi de collaboration avec la police, mesures d'urgences et infrastructures sportives. Les finances de l'aménagement sont calculées selon l'assiette fiscale.

-Jean a eu aussi une autre réunion le 14 juillet et il va nous en faire part au point 10.a. Problème de voisinage.
-Jean a rencontré le 21 juillet, Anne Fauré, une étudiante en post-doctorat à l'Université de Moncton. Anne est intéressée par les changements climatiques et les répercussions des changements dans notre région. Elle prévoit rencontrer différentes personnes de la communauté.

b) Roger Després – maire-adjoint

Absent, pas de rapport

c) Marc Cloutier – conseiller

Pas de rapport

d) Marc Goguen – conseiller

-Les travaux avancent au quai de Cormierville.

e) Harold McGrath – conseiller

Pas de rapport

f) Marcelle Paulin - directrice générale

-Nous avons reçu une invitation du Réseau des échos du Nouveau-Brunswick à abonner notre municipalité. Marcelle montre au conseil un exemple de publication faite par le Réseau des échos et va s'informer pour voir si ça pourrait être intéressant pour nous.
-Éric Haché du CMA 2019 recherche de l'information sur les lieux (salles, terrains, aréna, etc.) où des activités pourraient avoir lieu en rapport avec le CMA 2019. Marcelle suggère de commencer à réfléchir sur ce qui pourrait être fait chez nous à Cocagne en 2019 puisque nous allons faire partie de la région hôte.
-Le 1er août, lundi prochain, le bureau de la municipalité va être fermé parce que c'est la fête du Nouveau-Brunswick.

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Problème de voisinage

Jean explique que Harold McGrath et lui ont eu, le 14 juillet dernier, une rencontre avec des citoyens de Cocagne et le Sergent Tardif concernant la situation qui perdure entre les familles Clavet et Caissie de Cocagne. Il en est ressorti que les injonctions de la cour à l'encontre des Caissie ne sont pas respectées par ceux-ci et que le harcèlement que subissent les Clavet continue de se produire. Les citoyens présents le 14 juillet pensent que le maire et les membres du conseil devraient s'impliquer davantage et demandent qu'ils aient une rencontre avec les Caissie pour expliquer que leur attitude n'est pas acceptable à Cocagne et que s'ils ne veulent pas en changer, on leur demandera de quitter la municipalité. Il est aussi suggéré à cette rencontre du 14 juillet que la municipalité fasse l'acquisition de la maison des Caissie. Jean invite les conseillers à donner leur opinion sur les demandes des citoyens. Jean se dit prêt à aller rencontrer les Caissie.

Harold dit que c'est un problème communautaire. Il est d'accord pour accompagner le maire pour une visite aux Caissie. Marc Goguen dit que la GRC doit faire respecter la loi et se demande qu'est-ce que le conseil et la communauté peuvent faire si ces gens ne respectent pas les lois. Il dit aussi que la Communauté rurale de Cocagne n'a pas l'argent pour faire l'achat d'une maison, qu'on ne peut pas utiliser l'argent des citoyens pour faire cela. Marc Cloutier demande s'il y a un manque de ressources à la GRC.

Harold apporte le commentaire que même si la GRC fait son travail, si le procureur ne veut pas aller de l'avant, ça ne donne rien. En conclusion, Jean, Harold et possiblement d'autres membres du conseil vont rencontrer les Caissie prochainement. Pour ce qui est de l'achat de la propriété, ça n'est pas possible de faire cela.

11. ADOPTION D'ARRÊTÉS

12. NOMINATION À DES COMITÉS

13. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Différents commentaires des gens présents dans la salle sur le sujet apporté au point 10 :
-Il y a deux volets à la loi, le civil et le criminel. La GRC s'occupe du volet criminel. Il devrait y avoir une demande du côté de l'autorité civile.
-Une personne vivant dans le voisinage des Caissie dit qu'elle n'est pas à l'aise avec les caméras qu'elle voit comme une intrusion dans sa vie privée.
-Il y a eu des incidents criminels et les injonctions de la cour ne sont pas respectées.
-C'est difficile de vivre avec une personne criminelle dans le voisinage et qui fait des menaces.
-Si on approche et qu'on reconnait la situation de façon claire, ça sera un pas en avant.
-On se demande si l'intervention du maire et du conseil va donner quelque chose.
-Le processus est important, il faut continuer à intervenir.
-Est-ce qu'il y a des rencontres prévues avec le Ministère pour discuter et voir si au niveau de la loi des changements peuvent être apportés. Jean dit que des démarches en ce sens ont été faites.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-057

Il fut proposé par Marc Goguen que l'ajournement ait lieu à 19h50.

_____	_____
Marcelle Paulin, Directrice générale	Jean Hébert, Maire